

Intempéries dans le département du Komo

Une rivière coupe la Nationale 1 en deux au PK 80

SCOM
Libreville/Gabon

Les usagers de la Nationale 1 ont eu toutes les peines du monde pour circuler hier, dans la zone du PK 80, dans le département du Komo dont Kango est le chef-lieu. Et pour cause ! Suite à la grosse pluie qui s'est abattue dans la région, dans la nuit de jeudi à hier, une rivière en crue est sortie de son lit à la hauteur du village Andem, empêchant ainsi toute circulation. Il a fallu que les gendarmes de la brigade-centre de Kango déploie d'énormes moyens pour rétablir le trafic.

GRANDE a été la surprise des usagers de la route de constater, hier matin, une présence inhabituelle des eaux sur la Nationale 1, à la hauteur du village Andem. En regardant la situation de près, ces derniers constatent rapidement que la Bokoué, l'un des principaux affluents du fleuve Como, a quitté son lit, suite



Photo : D.R

La rivière a envahi la route pendant un long moment hier au pk 80 occasionnant...



Photo : D.R

L'un des engins commis à la tâche s'est retrouvé dans un fossé.

à l'averse tombée sur le département du Komo, dans la nuit de jeudi à hier. « Le niveau (...) de l'eau pouvait atteindre 3 à 4 mètres de hauteur dans le périmètre immédiat de la rivière. Il a

fallu attendre la décrue, pour débiter les opérations destinées à la relance du trafic routier», nous a confié hier, une source proche de la brigade-centre de gendarmerie de



Photo : D.R

... un véritable blocus.



Photo : D.R

Des passagers franchissant la zone tampon à pied, avant de remonter dans les voitures.

Kango. Pour ce faire, les Officiers de police judiciaire (OPJ) ont dû réquisitionner les engins de l'entreprise chinoise adjudicataire du marché de réhabilitation

du tronçon Ntoun-PK 104. Une société de travaux publics dont la base-vie se trouve, fort heureusement, à quelques encablures de la zone sinistrée. Plusieurs véhicules coincés

par les eaux ont ainsi pu être tractés, grâce à une brèche de contournement ouverte par des volontaires.

INCIDENT• Mais alors que l'opération de tractage se déroulait bien jusque-là, un événement, pour le moins inattendu, s'est produit en fin de matinée. En effet, vers 11 heures, au moment où de nombreux usagers se hâtaient pour franchir la rivière artificielle, un engin de la société chinoise commis à la tâche est tombé dans un cratère. Du coup, les gendarmes ont eu toutes les peines du monde pour relancer le trafic.

« La tâche était devenu plus délicate, car les esprits commençaient à s'échauffer. Mais nous n'entendions pas céder à la panique et faire courir des risques aux usagers, vu que le cours d'eau n'avait pas encore complètement achevé sa décrue», a expliqué le responsable de l'unité de la gendarmerie nationale commise à cette opération de sauvetage, qui s'est poursuivie jusqu'en fin d'après-midi.

Tragique accident de la circulation sur la Nationale 1
Un jeune homme fauché mortellement à Nkok par un semi-remorque

IMM
Libreville/Gabon

UN jeune Gabonais de 28 ans, Aimé Bijou Moughoba, a été fauché mortellement, dans la nuit du mercredi 31 octobre au jeudi 1er novembre 2018, vers 5 heures du matin, sur la Nationale 1, précisément à la hauteur de

l'entrée de la Zone économique à régime privilégié (ZERP) de Nkok, dans la commune de Ntoun. Les circonstances exactes du drame demeurent encore inconnues. Par contre, ce que l'on sait avec exactitude, pour le moment, c'est que le conducteur du véhicule en question ne s'est pas arrêté après avoir commis l'irréparable.

Des témoignages recueillis sur le lieu du drame indiquent qu'il pourrait s'agir d'un semi-remorque de marque Mercedes, propriété d'une entreprise implantée dans la zone industrielle d'Oloumi, dans le cinquième arrondissement de Libreville. Et que le poids lourd, en provenance de Lambaréné, transportait des cuves

d'hydrocarbures. « Au lendemain de l'accident qui a causé la mort à mon neveu, grande a été ma surprise d'apprendre qu'un individu aurait confié à l'un de ses amis que son frère aîné, employé d'une société (nous avons choisi volontairement de ne pas divulguer le nom de cette entreprise tant que l'enquête en cours n'aura pas formelle-

ment établi sa responsabilité dans cette affaire, Ndlr) basée dans la zone industrielle d'Oloumi, a buté avec son camion une personne à Nkok, le jeudi 1er novembre, au petit matin », explique J.M., l'oncle maternel de la victime. Ce dernier exploite actuellement ce renseignement. Si cette information est avérée, il envisage de por-

ter plainte contre ladite société pour « homicide, délit de fuite et non-assistance à personne en danger. » En attendant, la famille éplorée, confrontée au manque d'argent, dit éprouver des difficultés pour traiter le corps qui, jusqu'à présent, se trouve dans une maison des pompes funèbres de Libreville.

Insécurité à Libreville

Le tristement célèbre braqueur des Akébé écroué à la prison centrale

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

UN jeune homme âgé de 25 ans, dépeint comme le tristement célèbre braqueur qui sème la terreur et la désolation dans les Akébé, est tombé dans les filets de la Direction de la sûreté urbaine (DSU) cette semaine. Bryant Okouassa, alias Ozoran, qui serait un habitué des geôles, compterait à son actif de nombreux braquages, à l'arme blanche, souvent en pleine journée, de paisibles citoyens. Entendu sur procès-verbal, le mis en cause déclare qu'il est « le boss du 36.15 », un endroit, précise-t-il,

situé dans les dédales du quartier Pont-d'Akébé et connu pour être très fréquenté par des délinquants du même acabit. Il reconnaît, ensuite, qu'il a agressé plusieurs personnes aux fins de leur arracher des biens de valeur. « Il bombe le torse en signifiant que la prison ne lui fait plus peur », explique un agent de la sûreté urbaine. Sa dernière victime en date est un officier supérieur des forces de sécurité, qui a eu la malchance de se trouver au mauvais moment dans la zone de prédilection du tristement célèbre délinquant. En effet, alors que l'officier supérieur est dans son véhicule, Bryant Okouassa surgit de nulle part puis, à la vitesse d'un éclair, ouvre



Photo : Abel Eyeghe

Bryant Okouassa attend actuellement son procès à la prison centrale de Libreville (photo de droite).

la portière de l'automobile avant de tenir en respect l'occupant, le menaçant avec une machette. Par peur des représailles, la victime se laisse donc faire. **MANDAT DE DÉPÔT**• En



Photo : L.R.A./ L'Union

fouillant la voiture, Ozoran s'empare de quelques biens trouvés à l'intérieur et d'un sac contenant des documents importants. Il quitte ensuite tranquillement les lieux. Après sa mésaventure, l'of-

ficier supérieur des forces de sécurité saisit la Direction de la sûreté urbaine. Des investigations sont aussitôt diligentées pour mettre hors d'état de nuire le suspect. Ce dernier sera finalement interpellé,

quelques jours plus tard, dans les alentours... du "36.15". Lors de son arrestation, il tente d'opposer une forte résistance aux Officiers de police judiciaire (OPJ), mais en vain. Conduit au poste, le tristement célèbre braqueur des Akébé est placé en garde à vue pour nécessité d'enquête. Lors de son audition, il reconnaît les faits qui lui sont reprochés. Il pousse même l'indécence jusqu'à fournir aux enquêteurs une longue liste de ses victimes. Présenté devant le procureur de Libreville hier, le mis en cause, après audition, a été placé en détention préventive à Gros-Bouquet, en attendant son procès.